



CONVENTION 1902

Lettre Circulaire

AUX OFFICIERS ET AUX MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL ET AUX CERCLES DE L'ALLIANCE NATIONALE

Messieurs et chers confrères,

Comme vous l'annonçait le numéro de juillet de notre Revue, la quatrième session régulière du Conseil Général de notre société s'ouvrira à St-Hyacinthe, le 26 août courant, dans les salles du Cercle Montcalm. Je crois qu'il serait inutile pour moi d'insister longuement sur l'importance de ces grandes assises biennales destinées à affermir davantage notre association dans la voie du progrès et de la prospérité. Je me permettrai cependant d'inviter spécialement tous les membres qui doivent siéger dans cette convention à se rendre à l'ouverture même de la session, afin de pouvoir suivre aussi assidument que possible toutes les délibérations qui s'y tiendront. L'expérience des années passées me donnent la certitude que cet appel sera entendu et que tous se feront un devoir d'y correspondre.

L'ouverture officielle de la convention sera précédée d'une messe royale qui sera célébrée à l'église paroissiale de St-Hyacinthe à 10 heures du matin, mardi, le 26 août. Un sermon de circonstance y sera donné par un prédicateur distingué. Tous les membres du Conseil Général ne manqueront pas sans doute d'assister à cette cérémonie religieuse à laquelle sont aussi invités tous nos confrères de l'Alliance Nationale qui pourront se joindre à nous dans cette circonstance.

Un concert-promenade aura lieu mardi soir, à 8 heures, dans le parc public de St-Hyacinthe. L' "Union Musicale", si avantageusement connue du public, nous fera entendre les plus jolis morceaux de son répertoire. Cet amusement aura pour bon effet

de nous reposer un peu des fatigues de la session, tout en nous procurant l'occasion de faire plus amples connaissances avec nos confrères et de resserrer davantage les liens de la confraternité.

Des arrangements spéciaux ont été conclu avec les hôtels de St-Hyacinthe et les compagnies de chemin de fer pour la plus grande accommodation des membres du Conseil Général. M. le Dr Em^e Ostiguy, M. B. E., résidant à St-Hyacinthe, veut bien se mettre à la disposition des délégués et des autres membres du Conseil Général pour leur faciliter l'installation dans les hôtels. De son côté, M. le Secrétaire Général vous a adressé une lettre circulaire vous expliquant les avantages accordés aux membres de la convention par les compagnies de transport. Je n'insisterai pas davantage sur ces questions.

Des formules de lettres de créance ont été transmises à tous nos cercles il y a quelques jours. Ces lettres, après avoir été dûment remplies et signées, doivent nous être réexpédiées au plus tôt, afin que nous puissions en commencer la vérification avant l'ouverture de la convention.

Aucune lettre de créance ne doit nous être envoyée après le 22 août. Celles qui n'auraient pu être transmises avant cette date devront être confiées aux délégués eux-mêmes, qui les remettront au Secrétaire Général à leur arrivée à St-Hyacinthe.

Il a été transmis aux cercles copies des projets d'amendement qui doivent être soumis à la convention. Les Secrétaires Archivistes ont dû en remettre un exemplaire à chaque délégué. Je me permettrai de prier messieurs les délégués d'étudier attentivement ces divers amendements afin de pouvoir se prononcer judicieusement lorsqu'ils seront soumis.

Je suis pleinement convaincu que nos cercles ont, comme par le passé, élu pour les représenter des hommes dignes de la haute mission qu'ils auront à remplir et qui sauront apporter toute l'attention nécessaire aux questions importantes qui leur seront soumises, afin que toutes les décisions qui seront prises soient pour le plus grand bien de notre association.

Fraternellement vôtre,

H. LAPORTE,

Mortréal, 15 août 1902.

Prés. Gén.